

Cat'Danser



HERRLISHEIM

Reprise des cours le 4 Septembre 2023

Professeur **Diplômé d'Etat** en Modern'Jazz

Diplôme Fédéral Professeur Handidanse, option déficients auditifs grade 1, langue des signes ; favorise l'intégration des personnes atteintes d'handicaps

Cours de Comédie Musicale Est Side Story Haguenau / Kaltenhouse

Nouveauté Est Side Story :

Cabaret Adulte Débutant

info sur <https://essochoa.com/>

LES LUNDIS : Gymnase du Collège 67850 HERRLISHEIM

16h35 à 17h15 :	cours 4 - 6 ans	éveil
17h15 à 18h00 :	cours 7 - 9 ans	Modern'jazz
18h00 à 19h00 :	cours 10 - 12 ans	Moderrn'jazz
19h00 à 20h00 :	collégiens	Moderrn'jazz

Pour toutes modalités tarifs / gestions / cours : se référer au règlement intérieur (de l'école de municipale de musique et de la danse de Herrlisheim + règlement intérieur de Cathy OCHOA)

Documents à remettre lors du 1^{er} cours pour les anciens élèves : fiche d'inscription, règlement intérieur signé, questionnaire de santé et/ou certificat médical ainsi que le règlement pour l'année.

Les frais annuels d'adhésion seront à régler au trésor public après facturation (plus d'informations auprès de la Mairie de Herrlisheim)

- ADMINISTRATION / GESTION : Geneviève AUBRY : gestion.choa@gmail.com

Cathy Ochoa cours sur Herrlisheim Drusenheim Kaltenhouse et Saverne

Tél : 06 70 03 16 67

email : danse.ochoa@gmail.com site : www.catdanser.com

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE HERRLISHEIM

Année scolaire 2023/2024

CONDITIONS FINANCIÈRES pour les cours de DANSE

Les Frais annuels d'adhésion seront à régler au trésor public après facturation.

	Élèves locaux	Élèves extérieurs
Frais annuels d'adhésion S'applique une seule fois pour tous les membres d'une même famille.	43 €	48,20 €
DANSE (<u>règlement auprès de l'enseignant pour l'année complète</u>)		
Danse Modern Jazz : (éveil) 16H35-17H15	18€/Septembre 54 €/trimestre.	21€/Septembre 63 €/trimestre.
Danse Modern Jazz : (initiation) 17H15-18H00	23€/Septembre 69 €/trimestre.	29€/Septembre 76 €/trimestre.
Danse Modern Jazz : (cours intermédiaire) 18H00-19H00	26€/Septembre 79 €/trimestre.	29€/Septembre 88 €/trimestre.
Danse Modern Jazz : (collégiens) 19H00-20H00	26€/Septembre 79 €/trimestre.	29€/Septembre 88 €/trimestre.

Chèque (à l'ordre de Catherine OCHOA)

Espèces

Montant 1 : Sept. + 1^{er} trim. _____ €

Montant 2 : 2^{ème} trimestre _____ €

Montant 3 : 3^{ème} trimestre _____ €

Veillez noter que les cours de danse sont dissociés de ceux de musique.

Une réduction de 10 % est appliquée pour le deuxième membre d'une même famille. Une réduction supplémentaire de 20 % est accordée pour le troisième membre d'une même famille. La réduction est appliquée à la discipline la moins chère.

REGLEMENT INTERIEUR pour le COURS de danse de Cathy Ochoa
Saison 2023 / 2024

Modalités et paiement des cours

Le **paiement** des cours s'effectue le jour des inscriptions **auprès du professeur**. Les tarifs sont indiqués sur le nouveau document « Conditions financières pour les cours de Danse 2023/2024 ». **Le dépôt des versements libellés à leur nom est demandé pour l'année complète**, avec 3 possibilités :

1. Un chèque par mois (sur 10 mois, qui seront débités chaque début du mois).
2. Un chèque par trimestre (les 2^e et 3^e datés au jour de l'inscription) et qui seront respectivement encaissés début octobre, début janvier et début avril.
3. Un chèque pour la totalité de l'année scolaire qui sera présenté à l'encaissement début octobre.

Un remboursement des cours non effectués sera établi en cas de problème médical de plus de 21 jours dûment attesté par un certificat médical. En cas de non-paiement, le professeur sera en droit de refuser l'élève au cours, dans l'attente de règlement. Seulement les deux premiers cours pourront être à l'essai. À partir de la mi-septembre, les inscriptions seront définitives.

La **cotisation annuelle** pour l'École municipale de musique et de danse de Herrlisheim sera adressée aux parents par le service administratif compétent. En cas d'inscription tardive, ces frais seront facturés ultérieurement.

Lors de l'inscription, vous devez impérativement fournir un **certificat médical** attestant de l'aptitude de l'élève à la pratique de la danse. Pour tout autre modalité, référez vous au nouveau « Règlement de l'école » qui vous est remis lors des inscriptions. Pour plus de précisions, vous pouvez aussi téléphoner à la Mairie lors des permanences du directeur (hors vacances scolaires).

Conditions d'admission

Le professeur responsable des cours de danse, en accord avec la direction de l'école, se réserve le droit de refuser l'inscription de tout élève, nouveau ou ancien, qui ne remplirait pas les conditions morales et éthiques nécessaires à un fonctionnement convivial et harmonieux des cours. Il a pleine autorité pour juger de la pertinence d'un refus d'inscription en cas de conflit évident avec les intérêts du bon déroulement de l'activité. Des comportements jugés inadaptés ou problématiques par le passé peuvent être pris en considération pour ce type de refus.

Nous-nous permettons de vous rappeler le caractère non-obligatoire des cours de danse. La direction se réserve ainsi le droit, en accord avec le professeur, d'exclure de l'école tout élève qui perturberait le cours par son indiscipline, son irrespect ou sa vulgarité. Un parent ne pourra pas remettre en question le renvoi du cours de son enfant jugé inadapté par le professeur.

Le Directeur
Hector Sabo

REGLEMENT INTERIEUR COURS DE DANSE

Catherine OCHOA , Professeur de Danse Diplômé d'Etat (siret : 39854805700098)
Diplôme fédéral Handi-Danse, option déficients auditifs, grade1, langue des signes
mail : danse.choa@gmail.com Tel : 06.70.03.16.67 site : www.catdanser.com

ART 1 LE REGLEMENT INTERIEUR:

Procéder à une inscription vaut acceptation du présent règlement intérieur, d'un élève majeur ou des parents d'un élève mineur.

ART 2 FONCTIONNEMENT :

Les cours sont dispensés par Mme Catherine OCHOA, professeur de danse, diplômée d'Etat, qui a suivi une formation dans les domaines de la technique de la danse, de l'histoire de la danse, de la pédagogie, de la musique, de l'anatomie, de la physiologie et de la kinésiologie. Cette formation lui permet de dispenser des cours à des élèves dès l'âge de quatre ans, dans le plus grand respect du développement corporel de l'enfant. Il est à noter que Cathy favorise l'intégration des personnes atteintes d'handicaps.

Les cours débutent début septembre et se terminent en juin (Pas de cours pendant les vacances scolaires ni les jours fériés, sauf exception et si préparation de spectacle).

En cas de spectacle, les heures de répétitions supplémentaires seront considérées comme des heures de cours, dans ce cas, l'année pourrait se terminer avant fin juin. Les parents prendront en charge les frais de costumes qui sont calculés au plus juste.

Pour la rentrée il est nécessaire de respecter les âges indiqués.

A l'issue du mois de septembre, Cathy pourra selon le niveau de l'élève effectuer un changement de groupe, une régularisation de tarifs pourra être alors demandée (ex passage d'un cours de 45mn à un cours d'1h...)

Pour toutes questions Cathy n'est disponible qu'avant le 1^{er} cours et après le dernier cours de la journée ou par téléphone ou sms.

ART 3 RESPONSABILITE :

Cathy dispose d'une assurance professionnelle.

Chaque élève doit disposer d'une assurance personnelle couvrant l'activité de danse.

Les parents doivent s'assurer de la présence du professeur avant de laisser leur enfant.

Les parents doivent faire respecter le silence dans les couloirs dans l'attente de la séance de leur enfant.

Les parents doivent accompagner leur enfant aux toilettes avant les cours, le professeur ne pouvant pas amener les enfants au détriment d'un groupe.

La responsabilité du professeur ne peut pas être engagée en dehors des créneaux horaires des cours suivis par l'élève.

Les affaires personnelles des élèves restent sous leur responsabilité, en cas de vol la responsabilité de Cathy ne peut pas être engagée.

ART 4 COMPORTEMENT ET TENUE :

Bas : collant, avec ou sans pied, legging noir. **Haut :** justaucorps de la couleur du choix de l'élève.

Les cheveux devront obligatoirement être attachés (queue de cheval ou chignon).

Seules les chaussures adaptées à la danse sont acceptées (chaussettes et pieds-nus autorisés)

L'usage des téléphones portables est strictement interdit. (Ils doivent être rangés, en mode silencieux, dans le sac de l'élève).

Le professeur se réserve le droit d'exclure tout élève qui perturberait le cours, par son indiscipline, son irrespect face à son groupe ou son professeur, son manque de travail ou des bavardages incessants et cela sans préavis.

En cas de fièvre, l'élève sera refusé au cours de danse.

ART 5 DROIT A L'IMAGE :

Sauf avis contraire, Cathy peut utiliser les photographies et films réalisés sur lesquels figure l'élève dans le cadre de ses cours de danse et/ou spectacles en vue d'une diffusion sur les sites internet de Cathy, ses pages Facebook ou dans la presse.

ART 6 MODALITES ET PAIEMENTS DES COURS :

Lors de l'inscription, merci de fournir :

- Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la danse pour les nouveaux élèves majeurs

Pour les élèves mineurs et les anciens élèves majeurs, un questionnaire de santé en annexe devra être remis (**en fonction des réponses données, il faudra peut-être fournir un certificat médical récent**).

- La fiche d'inscription administrative ainsi que le questionnaire médical, qui devront être approuvés et signés

- Le dépôt des versements libellés au nom de Catherine Ochoa est demandé pour l'année complète.

Les cours d'essais sont valables uniquement pour les nouveaux élèves : 2 cours d'essais gratuits si l'élève n'adhère pas au cours (mais seront facturés en cas d'inscription définitive.)

Les changements de niveau d'un enfant se font uniquement sur proposition du professeur et en accord avec les parents : à âge égal, le niveau de chaque enfant est différent tant sur le plan technique qu'émotionnel. Tout changement de niveau impliquera un changement de tarif trimestriel.

Le professeur se réserve le droit de valider ou non la ré-inscription d'un ancien élève.

Une facture pourra être établie pour bénéficier des avantages de vos Comités d'Entreprises, dès règlement des cours

Les chèques seront encaissés : - **en septembre pour l'inscription annuelle fixe + le mois de septembre / en octobre /en janvier et en avril**

Pour une question de sécurité il sera demandé d'inscrire le nom, prénom et numéro de téléphone lors du premier cours.

Des facilités de paiements sont possibles sur demande. En cas d'impayés Cathy peut refuser l'entrée du cours à l'élève, jusqu'à régularisation.

Cathy se réserve le droit de substituer un intervenant pendant l'année artistique.

Cathy se réserve le droit de fermer un cours si le nombre d'élèves est insuffisant.

ADMINISTRATION / GESTION : Geneviève Aubry : **gestion.ochoa@gmail.com**

Photo
d'identité

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE HERRLISHEIM

**CONTRAT DE REINSCRIPTION
ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024**

Nom et prénom de l'élève :**Sexe :** F – M*

Date et lieu de naissance :

Nom et prénom du représentant légal :**

Adresse domicile (facturation) :

Code postal : **Ville :**

N° de téléphone domicile :

N° de téléphone portable :

N° de téléphone professionnel :

Adresse électronique (courriel) :

Autre personne à contacter en cas d'urgence (nom, téléphone) :

.....

* entourer

**de l'élève mineur

Danse Modern Jazz ® Cathy OCHOA

Cours I danse (de 4 à 6ans)

Cours II danse (de 7 à 9 ans)

Cours III danse (10 à 12 ans)

Cours IV danse (collégiens)

Je soussigné(e)déclare avoir reçu et pris connaissance du *Règlement de l'École Municipale de Musique et de Danse* et du *Règlement intérieur des classes de danse* joints au présent contrat et m'engage à les respecter.

Autorise la prise de vue et la diffusion des photographies / films réalisés dans le cadre des cours de danse et/ou spectacles en vue d'une diffusion sur les sites internet, leurs pages Facebook ou dans la presse.

Toutes les informations relatives aux cours de danse seront envoyées par WhatsApp, sms ou mail.

Chaque cours dispose de son propre groupe WhatsApp. Afin de faire circuler les informations plus facilement, merci de communiquer LE numéro de téléphone qui permettra d'échanger dans le groupe avec le professeur et les autres parents d'élèves (ou élèves majeurs).

Herrlisheim, le

Signature du représentant légal précédée
de la mention *Lu et approuvé* (1)

(1) Cette mention concerne les dispositions du « Règlement de l'école » et du « Règlement intérieur » des cours de Danse mis à votre disposition.

Photo
 d'identité

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE HERRLISHEIM

**CONTRAT DE PRÉ-INSCRIPTION
 ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024**

Nom et prénom de l'élève : **Sexe :** F – M*

Date et lieu de naissance :

Nom et prénom du représentant légal :**

Adresse domicile (facturation) :

Code postal : **Ville :**

N° de téléphone domicile :

N° de téléphone portable :

N° de téléphone professionnel :

Adresse électronique (courriel) :

Autre personne à contacter en cas d'urgence (nom, téléphone) :

.....

* entourer

**de l'élève mineur

Danse Modern Jazz ® Cathy OCHOA

Cours I danse (de 4 à 6ans)

Cours II danse (de 7 à 9 ans)

Cours III danse (10 à 12 ans)

Cours IV danse (collégiens)

Je soussigné(e) déclare avoir reçu et pris connaissance du *Règlement de l'École Municipale de Musique et de Danse* et du *Règlement intérieur des classes de danse* joints au présent contrat et m'engage à les respecter.

Autorise la prise de vue et la diffusion des photographies / films réalisés dans le cadre des cours de danse et/ou spectacles en vue d'une diffusion sur les sites internet, leurs pages Facebook ou dans la presse.

Toutes les informations relatives aux cours de danse seront envoyées par WhatsApp, sms ou mail.

Chaque cours dispose de son propre groupe WhatsApp. Afin de faire circuler les informations plus facilement, merci de communiquer LE numéro de téléphone qui permettra d'échanger dans le groupe avec le professeur et les autres parents d'élèves (ou élèves majeurs).

Herrlisheim, le

Signature du représentant légal précédée
 de la mention *Lu et approuvé* (1)

(2) Cette mention concerne les dispositions du « Règlement de l'école » et du « Règlement intérieur » des cours de Danse mis à votre disposition.